

DÉCEMBRE  
2022

N°19

# OUTREMER EN RÉSEAU

LE MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les partenaires,

Chers collègues et chers amis de l'ACCD'OM,

Nous voici au terme de l'année 2022 et, pour l'équipe qui m'a accompagné au cours des deux dernières années, la fin de notre mandat à la tête de notre association.

Notre congrès annuel qui s'est tenu en Martinique du 14 au 18 novembre a été une réussite. 315 participants, de nombreux ateliers riches et instructifs qui se sont succédé dans les différents lieux du congrès. Je veux ici remercier les Maires de Martinique qui nous ont accueillis et tous les partenaires qui ont participé pour faire de ce congrès un succès.

La présence du Ministre Délégué aux Outre-Mer, Jean-François CARENCO, à l'ouverture de notre manifestation et sa participation au dîner que nous avons organisé la veille du début de nos travaux a donné un éclat particulier à ce congrès qui, n'en doutons pas, restera dans les annales.

L'association continue de se renforcer avec deux adhésions récentes, celles de Vieux-Fort et de Papaïchton en Guyane à qui je souhaite la bienvenue.

La fin de cette année est aussi l'occasion pour moi de passer le relais à la nouvelle gouvernance de l'ACCD'OM pour 2023/2024. C'est au bassin Atlantique, et plus précisément à la Guadeloupe, qu'en revient la responsabilité, sous la présidence du Maire de Capesterre de Marie-Galante, Jean-Claude MAES. Celui-ci n'a pas perdu de temps et a rencontré à Paris de nombreux partenaires et autorités dès le mois de décembre. Vous en aurez un compte-rendu dans cette édition.

Je remercie l'équipe qui m'a accompagné et soutenu en adressant un satisfecit particulier à notre trésorière, Sophie CHARLES, qui a été bien présente et nous laisse une situation comptable satisfaisante.

Nous avons reçu un message de l'AFMNC, l'Association Française des Maires de Nouvelle Calédonie, qui nous a informé que son assemblée générale a validé l'organisation de notre prochain congrès en Nouvelle-Calédonie en coopération totale avec l'AMNC et le SPC.PF.

Je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et, pour 2023, une excellente année pour vous, vos familles et vos collectivités.

Vive l'ACCD'OM.



## COMPOSITION DU BUREAU

### Président :

M. Maurice GIRONCEL,  
Maire de Sainte-Suzanne

### Secrétaire générale :

Mme Tepuaraurii TERITAHU,  
Représentante à l'Assemblée de Polynésie Française

### Trésorière :

Mme Sophie CHARLES,  
Maire de Saint-Laurent du Maroni

### Vice Présidents :

#### Mayotte :

M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire de Mamoudzou

#### La Réunion :

Mme Line Rose BAILLIF, 2<sup>ème</sup> Adjointe de Les Avirons

#### Saint-Pierre et Miquelon :

M. Yannick CAMBRAI, Maire de Saint-Pierre

#### Guadeloupe :

Mme Lucie WECK-MIRRE, 1<sup>ère</sup> adjointe de Saint-Claude

#### Martinique :

M. Maurice BONTE, Maire de L'Ajoupa Bouillon

#### Guyane :

Mme Véronique JACARIA, Maire de Sainte Elie

#### Nouvelle Calédonie :

M. Alphonse POININE, Maire de Touho

#### Polynésie Française :

Mme Nicole BOUTEAU, Elue de Papeete

#### Collectivités :

M. Jean SAUSSAY, Conseiller Province Sud

#### Groupements de communes :

M. Benoît KAUTAI, Président de la CODIM

### Membres :

M. Jean-Claude MAES (Maire de Capesterre de Marie-Galante),

M. Matahi BROTHERSON (Maire de Uturoa),

M. Madi MADI SOUF (Maire de Pamandzi),

M. Nicolas METZDORF (Maire de La Foa),

**Maurice GIRONCEL,**

Maire de Sainte-Suzanne et Président de l'ACCD'OM



### Congrès annuel 2022 de l'ACCD'OM en Martinique

Le congrès s'est déroulé comme prévu du 14 au 18 novembre en Martinique avec 315 participants inscrits. Un film retraçant celui-ci sera diffusé sous peu et permettra aux uns et aux autres d'en avoir un aperçu complet.



### 2023 : Préparation congrès en Nouvelle-Calédonie

Le Président GIRONCEL a écrit à toutes les associations des Maires de Polynésie Française et de Nouvelle-Calédonie pour leur proposer de **préparer ensemble le congrès 2023**. L'AFM-NC a d'ores et déjà répondu favorablement.

### Réunion du conseil d'administration

Une réunion du conseil d'administration s'est tenu le 13 novembre en Martinique. Outre les 23 administrateurs, plusieurs observateurs ont participé à cette réunion dont le Maire de Miquelon-Langlade, la 1<sup>ère</sup> adjointe de Bellefontaine, le Directeur de cabinet du Maire de Punaauia et celui de la CINOR ainsi que la DGS du SPC-PF. Le commissaire aux comptes, M. Bruno HEBERT, était présent. Le conseil a approuvé le financement d'une action de coopération avec la commune d'Antanifotsy à Madagascar, en partenariat avec l'association des Maires de Mayotte. Il a également approuvé le contenu du congrès avec différentes prises en charge de même que le renouvellement du film de présentation de l'ACCD'OM. Un film sur le congrès 2022 sera produit corrélativement. Les comptes 2021 ont été arrêtés en vue de l'Assemblée Générale.

### Le site internet est accessible aux personnes en situation de handicap

Depuis le 21 décembre 2022 notre site internet est accessible aux personnes en situation de handicap. Déficients visuels, auditifs, ou encore épileptiques, notre site permet dorénavant à tous de pouvoir naviguer avec aisance. L'ACCD'OM se fait ici précurseur, puisque la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ne s'applique pour le moment qu'aux administrations publiques. **L'extension à l'ensemble des sites internet français est prévu pour 2025**. A noter que l'ACCD'OM, en partenariat avec ACCESSIWAY proposera bientôt à l'ensemble de ses adhérents une solution d'accessibilité pour vos sites internet.



Rappel législatif : Article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, oblige toutes les administrations publiques à prendre en considération l'accessibilité numérique pour leurs sites Web : RGAA 4.1 / <https://www.numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite/#contenu>





### Mission à Paris

La semaine du 12 décembre s'est tenue une mission à Paris avec le Président 2023/2024, Jean-Claude MAES, ainsi que le Délégué Général et son adjointe, pour rencontrer divers partenaires et autorités.



C'est ainsi que la délégation a été reçue à Déjeuner par le **Général de corps d'armée André PETILLOT**, Commandant du CGOM (Commandement de la gendarmerie outre-mer). Les discussions ont porté sur la mise en place d'un partenariat entre le CGOM et l'ACCD'OM, notamment sur la cybersécurité des collectivités et la mise en place d'un projet pilote

pour la France en matière de cybersécurité en Outre-Mer. Une convention pourrait être signée en janvier prochain pour cela.

Le conseiller du Président de La République, **M. François De KEREVER**, les a reçus pour évoquer les projets de l'association et ses attentes. La motion adoptée au congrès a été remise et commentée à **M. DE KEREVER**. Celui-ci a pris bonne note du projet Tourisme, de l'étude logistique que nous allons entreprendre et de la demande des élus des Marquises qui sera transmise au conseiller en charge.



Les deux présidents des délégations Outre-Mer, celui de l'Assemblée Nationale, **M. Moetai BROTHERSON**, et celui du Sénat, **M. Stéphane ARTANO** ont également pu échanger avec la délégation au cours d'un dîner pour l'un et d'un déjeuner pour l'autre. Les différents projets 2023 ont été abordés ainsi que le partenariat entre les deux délégations et l'ACCD'OM.



**M. Stéphane ARTANO**



**M. Moetai BROTHERSON**

Le 15 décembre, **Jean-Claude MAES** a été auditionné en visioconférence par l'Assemblée Nationale. Suivant un questionnaire transmis au préalable, celui-ci a exposé la situation en Outre-Mer et répondu aux questions de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale sur les conséquences du dérèglement climatique sur la politique forestière et les moyens de restaurer la forêt, commission présidée par **Mme Catherine Couturier**.

Un peu plus tard, la délégation a été reçue par **Mme Chrystel HERNIO**, chargée des élus au Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer. La motion adoptée au congrès 2022 a été l'objet d'un échange détaillé avec la conseillère du Ministre. Celle-ci suivra entre autres le dossier d'agrément qui sera déposé au CNFEL début janvier.





A la Banque des Territoires, ce sont **Myriam MAHE-LAURENT**, responsable du Service Information Territoriale - Partenariats - Localtis, et **Marie FAURE**, Chargée de Partenariats - Direction du réseau - Département Appui aux Territoires, qui ont accueilli l'ACCD'OM. Le bilan du congrès de Martinique et les projets 2023 ont été à l'ordre du jour. La Banque des territoires a marqué son intérêt sur l'étude logistique, le dossier Tourisme, ainsi que le colloque sur la transition écologique.

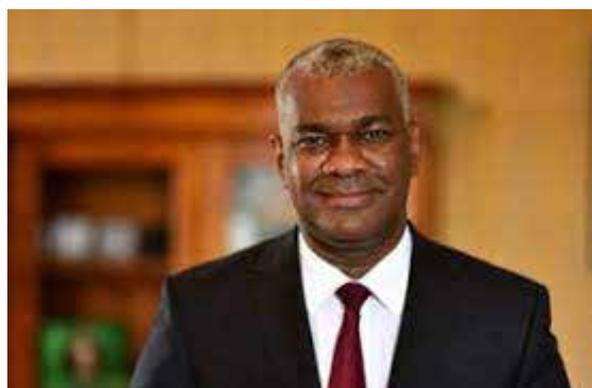


A l'AFD, le Directeur du Département Trois Océans, **M. Charles TROTTMANN**, ainsi que **M. Gilles MAUDUIT**, Responsable de la cellule Stratégie, activités transverses du Département Trois Océans, ont pu échanger également sur les projets 2023. **M. MAUDUIT** a notamment présenté l'évolution de différentes procédures d'aides en faveur des collectivités ultramarine, en nous annonçant une simplification à venir de leurs procédures, ce afin de faciliter les démarches des collectivités.

La Délégation à ensuite échangé avec **M. Stéphane MURIGNIEUX** de l'ITEDOM, afin de travailler sur le programme du colloque Transition Ecologique qui se tiendra en juin 2023 à Paris.



Au Ministère des Outre-Mer, **M. MAES** a pu s'entretenir avec **M. Joël MATHURIN**, Directeur de Cabinet de **Jean-François CARENCO**, qui a démarré la rencontre en nous assurant la volonté forte du Ministère à travailler en collaboration rapprochée avec l'ACCD'OM et ses élus. Outre la motion, le renouvellement et le contenu de la convention avec le Ministère a été largement débattu.



A noter que le souhait de l'association de voir la présence officielle de représentants des Outre-Mer dans différentes instances nationales a été rappelé à toutes les autorités rencontrées.





## Assemblée générale 2022

L'assemblée générale s'est tenue juste après la clôture du congrès. Outre le rapport moral du Président et le rapport financier de la Trésorière, approuvés à l'unanimité, les comptes 2021 ont été présentés et adoptés après lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

L'AG a renouvelé le conseil d'administration pour 2023/2024 qui est composé ainsi :

**GUADELOUPE** : CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE - SAINT-CLAUDE - BAILLIF - VIEUX-FORT - LE MOULE

**MARTINIQUE** : L'AJOUPA BOUILLON - LE DIAMANT - BELLE FONTAINE - LE MARIGOT - LE LORRAIN

**GUYANE** : SAINT-LAURENT DU MARONI - SAINT-ÉLIE - AWALA YALIMAPO - CAYENNE - MANA

**LA REUNION** : LES AVIRONS - SAINTE SUZANNE - SAINT-DENIS - SALAZIE - LE TAMPON

**MAYOTTE** : M'TSAMBORO - PAMANDZI - MAMOUDZOU - ACOUA - SADA

**SAINT-PIERRE ET MIQUELON** : SAINT-PIERRE

**POLYNESIE FRANCAISE** : GAMBIER - TAIRAPU EST - UA POU - TUBUAI - RANGIROA

**NOUVELLE CALEDONIE** : LAFOA - THIO - POUEMBOUT

**COLLECTIVITES** : POLYNESIE FRANCAISE - PROVINCE SUD

**GROUPEMENTS DE COMMUNE** : CODIM - CACL

**MEMBRES ASSOCIES** : SPCPF - SIDEVAM

Les membres du bureau, élus par les administrateurs, ont désignés aux postes de responsabilité comme suit:

<b>Président :</b>	
M. Jean-Claude MAES	Maire de Capesterre de Marie-Galante

<b>Vice-Présidents :</b>		
Guadeloupe	Mme Lucie WECK-MIRRE	Maire de Saint-Claude
Martinique	M. Maurice BONTE	Maire de l'Ajoupa Bouillon
Guyane	Mme Sophie CHARLES	Maire de Saint-Laurent du Maroni
Saint-Pierre et Miquelon	M. Yannick CAMBRAY	Maire de Saint-Pierre
Polynésie Française	M. Vaï GOODING	Maire de Gambier
Nouvelle Calédonie	Mme Florence ROLLAND	Maire de La Foa
Mayotte	M. Madi MADI SOUF	Maire de Pamandzi
La Réunion	M. Maurice GIRONCEL	Maire de Sainte-Suzanne
Collectivités	M. Jean SAUSSAY	Province Sud
Groupeement de communes	M. Benoît KAUTAI	Président de la CODIM

<b>Secrétaire Générale :</b>	
Mme Tepuaraurii TERIITAHU	Représentante à l'APF

<b>Trésorier :</b>	
M. Laïthidine BEN SAÏD	Maire de M'Tsamboro

<b>Membres :</b>	
Mme Line BAILLIF	Adjointe de Les Avirons
Mme Claudine PRIMEROSE	Conseillère municipale de Saint-Élie
Mme Titaua VIVISH	1 <sup>ère</sup> Adjointe de Tairapu-Est
M. Hugo TOUSSAY	Maire de Le Diamant
M Jean-Patrick TOURA	Maire de Thio

